



Union
syndicale
Solidaires

DANGER DE TSUNAMI SUR LES HORAIRES D'AGENCES



Lille le 21 avril 2011

Le Comité d'entreprise est actuellement consulté sur les horaires de la @agence et le sera ultérieurement sur ceux de l'agence Faidherbe. Selon la direction la @agence est une agence « virtuelle » qui activera des relations commerciales à distance, via tous les outils de communication existants (téléphone, SMS, Visio, internet, Mail, Chat,...).

Faidherbe est une agence physique qui à la différence des agences traditionnelles se distingue par la promotion de nouvelles technologies de distribution de produits et services de la CENFE. Or le réseau des autres agences utilisera lui aussi à terme ces mêmes technologies, de l'aveu même de la direction, ce qui conforte nos craintes sur la généralisation des horaires de l'agence Faidherbe à l'ensemble des agences.

JUGEZ VOUS-MEME :

Ouverture à la clientèle de la @agence :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 20h sans interruption
Le samedi de 9h à 13h sans interruption

Ouverture à la clientèle de Faidherbe :

Le lundi de 13h à 19h sans interruption
Du mardi au vendredi de 10h à 19h sans interruption
Le samedi de 10h à 17h sans interruption

Rien n'empêchera la direction de dénoncer les accords des horaires en vigueur aujourd'hui en NFE.

Les patrons tentent de nous rassurer en expliquant qu'il s'agit d'horaires d'agences spécifiques qui n'ont pas vocation à s'appliquer au réseau d'agences traditionnelles. Pourtant le DRH pressé par les questions des élus SUD lors du comité d'entreprise du 24 février a déclaré en réunion, que si la direction détecte une appétence des clients à venir faire des affaires dans ce créneau horaire, elle ne s'interdit pas d'étudier l'opportunité de modifier les horaires existants.

Pourquoi faire ?

La direction met en avant la conquête de nouveaux clients pour justifier ce nouveau coup de couteau aux conditions de travail déjà exécrables. Pourtant cela n'apportera rien de plus, car si la caisse d'Épargne tire la première en mettant en place ces nouveaux horaires, les enseignes concurrentes suivront immédiatement ce qui annule l'avantage concurrentiel. Bien au contraire les coûts de structure augmenteront.

Vie privée des salariés : Ils s'en foutent !

Le constat des conditions de travail aujourd'hui en NFE est assez noir sans devoir en rajouter. Ces horaires sont incompatibles avec une vie de famille. Il existe déjà plusieurs canaux de distribution qui permettent d'assurer la continuité des services à la clientèle pendant et en dehors des horaires d'ouverture à la clientèle dans le réseau.

Ces nouveaux horaires pourraient s'organiser par roulement du personnel avec une amplitude comparable à celles des grandes surfaces sur lesquelles lorgnent depuis longtemps nos dirigeants. Le risque de chantage exercé par certains managers zélés est grand. En effet seront mis en balance les objectifs, l'octroi ou le maintien d'un temps partiel, l'éloignement, en contrepartie de l'acceptation d'une amplitude horaire incompatible avec la vie privée.

Comment des parents peuvent-ils gérer dans ces conditions les problèmes de garde des enfants ?

Comment les parents en rentrant de leur travail entre 19h30 et 20h peuvent-ils profiter de leurs enfants alors qu'il leur restera trop peu de temps pour s'occuper des devoirs, préparer le repas et prendre le bain ?

Résistance !

Y'en a marre des conditions de travail exécrables (objectifs démesurés, sous effectif, « briefs » harcelants, compétition entre collègues...). Le syndicat Sud s'opposera vigoureusement à cette politique commerciale et organisera la réplique à la hauteur de la charge patronale !

Seule une mobilisation massive d'un personnel déterminé fera échec à ce projet néfaste au bien être des salariés !